

Nouvelle mairie de quartier à Bonnelles

SERAING

La mairie ouvrira en octobre, dans l'ancien hôtel de ville

ADMINISTRATION A l'ordre du jour du conseil communal, un point concernait l'acquisition d'une chaudière au gaz naturel. Il s'agira de l'installer dans la nouvelle mairie de quartier de Bonnelles.

Ainsi, le collège communal poursuit l'ouverture des administrations décentralisées. L'objectif étant, à terme, de couvrir l'ensemble du territoire sérésien. C'est dans l'ancien hôtel de ville de Bonnelles que la nouvelle mairie sera implantée. Celle-ci ouvrira ses portes dans le courant du mois d'octobre.

Les services qui y seront proposés seront les mêmes que dans les trois précédentes. Il s'agit de permettre aux habitants d'avoir facilement accès

aux services les plus courants. La population pourra donc y remplir certaines formalités (cartes d'identité, changement d'adresse...), commander des documents (certificat de domicile, de nationalité, composition de ménage, copies certifiées conformes...) et retirer les formulaires relatifs à une demande d'allocations de naissance, de primes...

DES PERMANENCES y seront organisées. Les Bonnellois pourront y rencontrer leur agent de quartier ou encore les services sociaux du CPAS. Les trois mairies de quartier existantes sont situées sur la place des Verriers à Seraing, dans le quartier Mabbotte à Jemeppe et avenue Wuidar à Ougrée.

"Plus de 1.700 opérations y ont été effectuées durant le mois de juin, diminuant ainsi l'attente dans les principaux centres administratifs", souligne-t-on à l'administration communale. J. Def.